

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou



✉ secretariat@escrime-vincennes.fr

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**

☎ **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 53 66 91 44

www.escrime-vincennes.fr

Vincennes, le 11 novembre 2017

**Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Cher Maître,**

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au Challenge qu'il organisera :

Dimanche 7 janvier 2017	39 ^e Challenge International Jean-Clouet – Épée	Seniors Hommes
-------------------------	--	----------------

Sous la Présidence de

Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL, Maire de Vincennes

Madame Annick VOISIN, Maire Adjointe chargée des sports

et des membres de la Municipalité

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Règlements complets et renseignements disponibles :

Par internet	competitions.escrime-ffe.fr/calendrier/competition ou www.escrime-vincennes.fr
Par courrier	CERCLE D'ESCRIME DE VINCENNES 142 rue de Fontenay 94300 VINCENNES (France)
Contacts	secretariat@escrime-vincennes.fr challenge.vincennes@gmail.com

Un service de restauration rapide vous sera proposé.

Espérant la participation de vos tireurs, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Laurent Barbier
Président du CEV



CHALLENGE d'ESCRIME 2018

Dimanche 7 janvier 2018

Challenge Jean-Clouet
Seniors Hommes

Finale prévue vers 17h00

Cette compétition se déroulera :

au

Gymnase Georges POMPIDOU
142 rue de Fontenay
94300 VINCENNES

 **Président – Jean Laurent BARBIER 07 82 14 51 10**
 **challenge.vincennes@gmail.com**

Note : Un plan vous est donné en dernière page pour l'accès au gymnase du Centre Pompidou

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou



**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**

www.escrime-vincennes.fr

contact :
secretariat@escrime-vincennes.fr

**téléphone gymnase :
01 53 66 91 44**

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS SENIORS

ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise une épreuve individuelle d'épée masculine, ouverte aux escrimeurs français et étrangers titulaires de la licence FFE ou FIE pour l'année en cours.

ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements FFE applicables.

ARTICLE 3

Les quatre premiers tireurs seront récompensés.
Le premier vincennois sera récompensé.

Le Challenge Jean-Clouet dure 5 ans. Un nouveau trophée a été mis en jeu en 2015. Le trophée sera attribué définitivement à l'épéiste ayant remporté le plus grand nombre de victoires durant les cinq années 2015 – 2016 – 2017 – 2018 - 2019. En cas d'égalité, un barrage au plus haut niveau sera effectué : en poule de 5 tireurs en 5 touches durant 3 min, puis classement à l'indice, ou en un match de barrage en 15 touches (3 x 3 min).

ARTICLE 4 **Formule des épreuves seniors**

- Un ou deux tours de poules de 6 ou 7 tireurs ; classement à l'indice sur les deux tours

- Tableau d'élimination directe sans repêchage (15 touches en 3 x 3 min avec période d'arrêt de 1 min)

En fonction du nombre de tireurs inscrits, deux vagues de poules peuvent être lancées à deux heures d'intervalles, avec décalage de l'appel. Dans ce cas, les poules seraient publiées le vendredi dans la soirée, sur le site du CEV (<http://www.escrime-vincennes.fr>) et sur celui de Escrime-info (<http://www.escrime-info.com/>).

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué au jour de l'épreuve.

ARTICLE 6

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE
avant le jeudi 4 janvier 2018 à 23h59

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

ARTICLE 7

Le droit d'engagement est fixé à **15 €**.
Les tireurs étrangers participant au Challenge Jean Clouet et présentant leur licence nationale en seront exonérés.
Les droits d'engagement des tireurs pré-inscrits et absents le jour de la compétition seront facturés à leur club d'appartenance.

ARTICLE 8

Pour le bon déroulement de l'épreuve Séniors Hommes, les clubs engageant au moins 4 tireurs doivent fournir obligatoirement des arbitres. Ces derniers seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

ARTICLE 9 **Horaires**

Challenge Jean-Clouet – Séniors Hommes
- **Appel : 8h00**
- **Scratch : 8h30**

ARTICLE 10

L'établissement « **Planète Escrime** » tiendra un stand à la disposition des tireurs et assurera la maintenance technique.

ARTICLE 11

Le Cercle d'escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont réputés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'escrime de Vincennes.

ARTICLE 12

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès aux pistes

ARTICLE 13

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.
La tenue des participants doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

ARTICLE 14

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou



contact :
secretariat@escrime-vincennes.fr

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**

www.escrime-vincennes.fr

**téléphone gymnase :
01 53 66 91 44**

Plan d'Accès



RER A, station Vincennes
Métro, ligne 1, station Château de Vincennes
Parking gratuit, route de la Pyramide (à 1,5 km, 20 min à pieds)
Parkings payants (première heure gratuite, à proximité)

